

Quinzième dimanche du Temps ordinaire

Lectures : Am 7, 12-15 ; Eph 1, 3-14 ; Mc 6, 7-13

Chers Frères et Sœurs, en ce dimanche, la liturgie de l’Église nous parle de vocation et de mission. L’évangile a mis sous nos yeux l’appel des Douze par Jésus, et leur envoi en mission. Comme pour donner du relief à cette scène, la première lecture nous a fait entendre le prophète Amos raconter sa propre vocation au prêtre Amazias, qui prétend le chasser du sanctuaire de Béthel. L’une et l’autre scènes nous permettent d’apercevoir quelque chose de ce que signifie être appelé par Dieu, et ce que c’est que d’être envoyé en mission par lui.

En les envoyant en mission, Jésus prescrit aux Douze de ne rien prendre pour la route : « seulement un bâton ; pas de pain, pas de sac, pas de pièces de monnaie dans leur ceinture ». Ils porteront des sandales, mais ne prendront pas de tunique de rechange. Autrement dit, celui qui est envoyé par Dieu ne doit pas tirer profit de son statut d’envoyé de Dieu. Au contraire : par la simplicité de sa vie, il doit rendre visible la simplicité de celui dont il est l’envoyé. Dieu est. Il ne possède rien. Le Père est Dieu parce qu’il est sans rien avoir, dans le don total de lui-même au Fils. Le mystère trinitaire est un mystère de pauvreté absolue, au sens où il y a un Je et un Tu, mais qu’on n’y connaît pas de mien ni de tien. Il est vrai que le Père et le Fils sont riches d’un trésor, l’Esprit Saint, mais l’Esprit est le contraire d’un avoir, il est donation totale de soi.

Jésus lui-même a manifesté par sa vie la pauvreté de Dieu : « Les renards ont des terriers, les oiseaux du ciel ont des nids ; mais le Fils de l’homme n’a pas d’endroit où reposer la tête » [Mt 8, 20]. De même, ses envoyés doivent secouer la poussière de leurs pieds là où on a refusé de les accueillir et de les écouter : ils ne doivent rien emporter. Pas même la poussière du sol.

Dans sa Règle, saint Benoît demande le même détachement au Père Abbé du monastère : « Avant tout, qu'il ne perde pas de vue ni ne sous-estime le salut des âmes qui lui sont confiées, en donnant plus de soin aux choses passagères, terrestres et caduques ; mais qu'il pense toujours que ce sont des âmes qu'il a reçues à diriger et dont il lui faudra rendre compte. Et pour ne pas prétexter une éventuelle insuffisance de ressources, il se souviendra qu'il est écrit : "Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et tout cela vous sera surajouté", et encore : "Rien ne manque à ceux qui le craignent" » [RB 2, 33-36]¹. Dieu pourvoit aux besoins de ceux qu'il appelle. Ils témoignent en particulier par leur vertu d’espérance. Leur abandon entre les mains du Seigneur est souvent ce qui nous touche le plus.

¹ Règle de saint Benoît, chapitre 2, versets 33 à 36.

Mais nous pouvons aller plus loin. L'appel de Dieu est gratuit. Dieu appelle qui il veut, et nul ne peut prétendre avoir un titre quelconque à être appelé. Tel est le témoignage du prophète Amos que nous avons entendu dans la première lecture : « Je n'étais pas prophète ni fils de prophète ; j'étais bouvier, et je soignais les sycomores. Mais le Seigneur m'a saisi quand j'étais derrière le troupeau, et c'est lui qui m'a dit : "Va, tu seras prophète pour mon peuple Israël" ».

C'est que Dieu est l'auteur de tous les dons, et que ses dons sont gratuits. Voilà qui doit nous placer dans une humilité foncière. « Qui donc t'a mis à part ? As-tu quelque chose sans l'avoir reçu ? Et si tu l'as reçu, pourquoi te vanter comme si tu ne l'avais pas reçu ? », dit saint Paul [1 Co 4, 7]. Cette humilité fait aussi partie de la qualité de notre témoignage.

Dans sa Règle, saint Benoît exige autant du Père Abbé en matière d'humilité qu'en matière de détachement. Pour saint Benoît, l'humilité du Père Abbé doit avant tout prendre la forme du souvenir de sa propre faiblesse, car c'est en la considérant qu'il saura trouver la juste attitude à l'égard de ses frères : « Dans la correction même, il agira prudemment et "sans rien de trop", de peur qu'à trop vouloir racler la rouille, le vase ne se brise ; il aura toujours devant les yeux sa propre fragilité et se souviendra qu'il ne faut pas broyer le roseau fendu. En quoi nous ne disons pas qu'il laisse croître les vices. Non, il les retranchera avec prudence et charité, de la manière qui lui semblera expédiente pour chacun, comme nous l'avons déjà dit » [RB 64, 12-14].

Frères et Sœurs, tous nous sommes appelés, tous nous sommes envoyés comme disciples missionnaires. Que le Seigneur nous donne la grâce du détachement et de l'humilité. C'est ainsi que notre témoignage touchera ceux qui nous entourent. Ainsi, nous l'entendrons nous dire, comme aux soixante-douze disciples : « Ne vous réjouissez pas parce que les esprits vous sont soumis ; mais réjouissez-vous parce que vos noms se trouvent inscrits dans les cieux » [Lc 10, 20].